



COMMUNE DE NOTHALTEN

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 07 avril 2026 à 18 h30

Par suite d'une convocation en date du 26 mars 2026, les membres du conseil municipal de la commune de Nothalten se sont réunis dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur le Maire.

Nombre de conseillers élus : 11

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 8

Marc REIBEL, Nicolas OLLIVIER, Cathy BADER, Rodolphe KOPP, Ludovic HASSENFORDER, Melissa HERRMANN, Inès LAUERER-SCHMITT, Julien RAUSCHER ;

Excusés : Anne KOCH-DESAILLY, Josselin CLO, Sabine KOCH (procuration à Cathy BADER)

Secrétaire de séance : Melissa HERRMANN

N 07.04.26 – 05 : Budget primitif 2026

Monsieur le Maire fait une présentation détaillée du budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 463 767.48 €

Chapitre 011 - Charges à caractère général : 183 417.48 €

Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés : 156 150 €

Chapitre 014 - Atténuation de produits : 18 000 €

Chapitre 65 – Charges de gestion courante : 96 200 €

Chapitre 66 – Charges financières : 10 000 €

Recettes de fonctionnement : 463 767.48 €

Chapitre 70 – Produits des services : 25 700 €

Chapitre 73 – Impôts et taxes : 29 800 €

Chapitre 731 – Impositions directes : 300 900 €

Chapitre 74 – Dotations et participations : 25 200 €

Chapitre 75 – Autre produits de gestion courante : 16 010 €

Chapitre 76 – Produits financiers : 40 €

Chapitre 77 – Produits spécifiques : 100 €

Chapitre 013 – Atténuations de charges : 2 250 €

Compte 002 – Résultat reporté : 63 767.48 €

Dépenses d'investissement : 301 000 €

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées : 41 000 €

Chapitre 20 – Immobilisation incorporelles : 5 000 €

Chapitre 21 – Immobilisation corporelles : 255 000 €

Recettes d'investissement : 301 000 €

Compte 001 – Résultat reporté : 127 998.99 €

Chapitre 10 – Dotations, fonds divers : 151 501.01 €

Chapitre 13 – Subventions d'investissement reçues : 21 500 €

Accusé de réception en préfecture
067-216703371-20260407-N070426_05-DE
Reçu le 08/04/2026

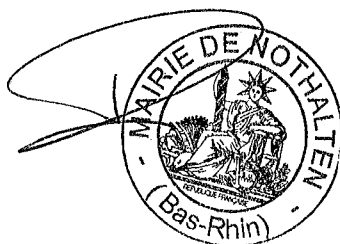


Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le budget primitif 2026 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 463 767.48 € en section de fonctionnement et à 301 000 € en section d'investissement.

Pour expédition certifiée conforme et décision certifiée exécutoire.

Le Maire,
Marc REIBEL



La Secrétaire,
Melissa HERRMANN

Accusé de réception en préfecture
067-216703371-20260407-N070426_05-DE
Reçu le 08/04/2026

